

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2026/46

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six
le LUNDI 22 JUIN à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 16 Juin 2026
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mesdames DUBOIS Virginie (proc. M. COLLIEZ Jacques), LEPINE Claudine (proc.
Mme DELRUE Joëlle), VINCENT Eulalie (proc. Mme LIBESSART Carole).
Messieurs BONNAIRE Serge (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), QUENON
Sylvain (proc. M. QUAGEBEUR Jean-Philippe).

Absent excusé : Monsieur HANSSE Thierry

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les modalités de désignation du secrétaire de séance.

Madame DELATTRE Céline est élue secrétaire pour l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Lundi 22 Juin 2026 par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 23/06/2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

La Secrétaire,
Céline DELATTRE.

